

Association Foncière Pastorale  
de  
Saint Christophe en Oisans

**DELIBERATION DU SYNDICAT DE  
L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE  
DE SAINT CHRISTOPHE EN OISANS**

Membres du bureau : 6  
Présents : 6  
Votants : 4

Délibération N° 2021 - 01

**OBJET : Travaux pour  
l'aménagement des Alpages  
– Demande d'aide**

**L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 12 janvier** à 14h30, le Bureau de l'Association Foncière Pastorale de Saint Christophe en Oisans, régulièrement convoqué en date du 10 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marie-Christine ARTHAUD.

PLAN DE FINANCEMENT :

-75 % Conseil Départemental de  
l'Isère  
-25 % Autofinancement du maître  
d'ouvrage

PRESENTS : ARTHAUD Marie-Christine, THIERS Philippe, TURC Christian, TURC Jean-Paul  
TURC-GAVET Yves, TURC Yvette

ABSENT :

Secrétaire de séance : THIERS Philippe

Invités : TURC Gérard, TURC Marie-Claude

La Présidente rappelle au Conseil d'Administration qu'il convient d'engager pour l'aménagement des alpages les travaux suivants : **Aménagement intérieur au chalet de Cuculet, d'un abri au chalet de l'Alpe du Pin, ouverture de milieu secteur des Granges à Saint Christophe en Oisans et reprise du captage de la Lavey (rive droite).**

Le programme de ces travaux, dont le coût éligible est estimé à **29 206 euros**, sera inscrit au titre de **l'année 2021**.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide d'engager cette opération et sollicite à cette fin une aide financière la plus élevée possible, auprès du Conseil Départemental de l'Isère :

Pour ce projet, l'Association Foncière Pastorale de SAINT CHRISTOPHE EN OISANS certifie être en règle avec les obligations réglementaires sur les plans administratif, fiscal, social et environnemental.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ENGAGE À CONSERVER LA VOCATION PASTORALE DES TRAVAUX ENGAGÉS PENDANT AU MOINS 10 ANS.

Le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires de la demande de subvention en faveur du pastoralisme volet aménagement pastoral.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire  
Reçu à la DDT le

La Présidente,  
Marie-Christine ARTHAUD

Association Foncière Pastorale  
Mairie de Saint Christophe  
38520 St Christophe en Oisans  
Siret 200 011 575 00012

